

# Consultation pour la mise en place d'un règlement local de publicité

L'agglomération Val Parisis lance une consultation auprès des habitants dans le cadre de la mise en place d'un règlement local de publicité intercommunal.

Vous souhaitez contribuer à la réduction de l'impact des dispositifs publicitaires dans votre cadre de vie ? C'est le moment de donner votre avis soit en remplissant le formulaire mis en ligne sur [www.valparisis.fr](http://www.valparisis.fr) ou en utilisant le registre mis à disposition aux services techniques municipaux.

Contact

Services techniques

22 rue de Bessancourt

Tél : 01 34 32 31 45

[accueil-st@ville-pierrelaye.fr](mailto:accueil-st@ville-pierrelaye.fr)